



03025421

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

le

Charleix
19 02 03

RESERVE AU MONITEUR BELGE

RESERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1 Inscription

Registre des groupements européens d'intérêt
économique

n°

Registre des groupements d'intérêt économique

n°

Registre des sociétés civiles à forme commerciale

n°

1368

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les
articles 81 et 82 du Code des sociétés

n°

☒ Registre des sociétés agricoles

n°

2 Dénomination de la société ou du groupement
[telle qu'elle apparaît dans les statuts]

➤ BUGHIN GERARD

3 Forme juridique (en entier)

➤ Société agricole

4 Siège (rue, numéro, code postal, commune)

➤ Place des droits de l'homme 1

7130 Binche

5 Registre du commerce (siège tribunal + n°)

➤

~~1368~~

6 Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

➤ BE 426.926 692

7 Objet de l'acte

➤ Changement du siège social sur décision des gérants.

L'assemblée générale des associés gérants décide de transférer
le siège social à Route de Mons, 26 à 7130 Binche.

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé,
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

Grandeur minimum du caractère à respecter

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du cheque ou de l'assignation

12 0001

Numéro du compte

BUGHIN Gérard, Associé-gérant

Signatures + Nom et qualité

cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page